

# LA VILLE ET PARIS AU XIII<sup>e</sup> siècle – RESSOURCES DOCUMENTAIRES

## 1/ La ville au XIII<sup>e</sup> siècle

### - L'essor des villes

La ville se différencie de la campagne par ses murailles, élargies à plusieurs reprises en fonction du développement urbain. La renaissance démographique, agricole et commerciale des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles transforme la ville. Les villes sont souvent situées dans des endroits stratégiques comme un estuaire, un cours d'eau navigable, un dernier pont avant l'embouchure d'un fleuve, un carrefour, des routes de commerce ou de pèlerinage. Dès le X<sup>e</sup> siècle, des bourgs se développent à côté des cités, autour d'une riche abbaye ou près des remparts d'un château. Certaines villes s'agrandissent en cercles concentriques autour d'un édifice religieux, comme la ville de Reims, dont l'extension s'effectue à partir des deux centres de la basilique de Saint-Remi et de la cathédrale Notre-Dame.

L'accroissement de la population et de la superficie de la ville reflète son dynamisme, même si les villes du Moyen Âge restent peu peuplées. La majorité d'entre elles comptent entre 5 000 et 10 000 habitants. Paris avec environ 200 000 habitants au XIII<sup>e</sup> siècle est la plus grande ville médiévale en Occident.

### - Derrière les remparts

La ville est entourée de remparts. Ses murailles peuvent enfermer des vergers, des jardins potagers et des champs. Les rues sont étroites, sinueuses, rarement pavées, et sombres. On ne trouve ni trottoirs, ni égouts souterrains, ni éclairage. Les maisons, souvent construites en bois ou en torchis, s'entassent autour de la cathédrale et près des grands édifices.

Les constructions en bois, l'insuffisance d'eau, l'exiguïté et l'enchevêtrement des rues favorisent la propagation des incendies. Ces incendies constituent, avec les épidémies, le plus grand danger à l'intérieur de la ville. En 1188, six grandes villes sont ravagées par le feu (Arras, Beauvais, Reims...). Entre 1200 et 1225, Rouen brûle à six reprises. Les cathédrales en pierre ne sont pas épargnées. On lutte contre l'incendie en instaurant, à la nuit tombée, le couvre-feu, pendant lequel seul le veilleur de nuit est autorisé à parcourir les rues.

### - Ses activités

La ville est divisée en quartiers qui coïncident en général avec des métiers. On peut trouver tous les bouchers dans une même rue, les menuisiers dans une autre. L'artisanat et le commerce sont les principales activités.

Les artisans se rassemblent en associations professionnelles appelées confrérie, "métier", "art", ou corporation. Chaque métier dispose d'un statut organisant la profession, indiquant les conditions et horaires de travail, garantissant la qualité des produits, les prix, édictant les règles de concurrence. Ce statut distingue trois catégories de membres : les maîtres, les compagnons et les apprentis.

Les marchands et les villes s'organisent en hanses ou guildes.

Qu'il s'agisse du travail, de la vie religieuse, des fêtes, des cérémonies ou des distractions, la vie des urbains est encadrée et organisée de manière plutôt stricte et dans le cadre d'un groupe, d'une communauté.

### - L'émancipation des villes

Les habitants des bourgs, appelés bourgeois, dépendent d'un seigneur. Les seigneurs sont les maîtres du territoire des villes. À partir du XI<sup>e</sup> siècle, les bourgeois souhaitent se libérer du "carcan" seigneurial, ils veulent s'émanciper en obtenant des libertés, par exemple avoir le droit de tenir un marché ou être exemptés des droits seigneuriaux. Ils forment alors des communes et acquièrent une charte qui précise leurs droits et accorde des privilèges et des franchises. Ces droits octroient souvent aux cités leur propre gouvernement, elles peuvent dès lors s'administrer elles-mêmes.

La charte confirme les libertés accordées à la ville par le seigneur. Si la ville devient indépendante, elle est dirigée par un conseil, des assemblées municipales et des magistrats comme les maires, les capitouls, les échevins, les jurés, les consuls ; elle lève des impôts ; elle a son sceau, sa cloche, son tribunal, une milice, un hôtel de ville, un beffroi. Les magistrats, souvent élus, disposent de pouvoirs multiples : militaires, policiers, judiciaires, financiers et économiques.

L'émancipation des villes se fait au profit des marchands les plus fortunés, des notables. La ville devient symbole du pouvoir. En s'affranchissant de l'autorité des seigneurs, elle apparaît comme un espace de libertés.

Deux pouvoirs s'y affrontent : la cathédrale ou l'église d'un côté, le beffroi ou le palais communal de l'autre, chacun cherchant à développer son autorité. Si les conseils se réunissent au début dans les églises ou dans la nef d'une cathédrale, les magistrats vont rapidement chercher un lieu visible et identifiable pour s'assembler et signifier leur indépendance.

#### - L'université

Par son essor, la ville suscite une nouvelle forme d'enseignement et devient, à partir du XII<sup>e</sup> siècle, le foyer rayonnant du savoir. L'enseignement des écoles-cathédrales prend le pas sur l'enseignement monastique. Les deux grandes écoles prestigieuses sont l'école de Chartres et l'école de Paris. Des maîtres renommés comme Abélard, Pierre Lombard ou Guillaume de Champeaux y enseignent. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, certaines communautés scolaires cherchent à s'affranchir de la tutelle de l'évêque et donnent naissance aux premières universités. Celle de Paris obtient ses premiers statuts en 1215. Les plus grands intellectuels y professent comme saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure ou Albert le Grand.

La quête de savoir emmène les étudiants de ville en ville. Au XIII<sup>e</sup> siècle, on en trouve jusqu'à 10 000 dans le quartier Latin à Paris. Des collèges sont fondés pour les accueillir comme celui de Robert de Sorbon en 1257.

Source : <http://classes.bnf.fr/villard/reperes/index3.htm>

## 2/ Paris au XIII<sup>e</sup> siècle

### - Le Paris de Saint-Louis en quelques chiffres

**Superficie** : très étroite, sa surface est délimitée par l'ancienne enceinte Philippe Auguste. Paris s'étend sur environ 253 hectares (La ville en compte environ 10 000 aujourd'hui). En 1328, Paris compte 35 paroisses.

**La population** : Connaissant une véritable explosion démographique, la population parisienne quadruple au 13<sup>e</sup> siècle et passe de 50 000 à 200 000 habitants entre le début et la fin du siècle. (Aujourd'hui, on évalue la population à environ 2,2 millions).

**Espérance de vie** : en Europe, on estime que l'espérance de vie est de l'ordre de 30 ans en moyenne. Le taux de mortalité des moins de 20 ans varie entre 30% et 50%.

### - Paris, une des plus grandes cités du monde médiéval

Appréciée par les Capétiens depuis le X<sup>e</sup> siècle, Paris devient le siège du pouvoir royal sous le règne de Philippe Auguste. Plus tard, le pouvoir royal s'organise et s'affirme avec Saint-Louis, roi dont la personnalité sera l'une des plus marquantes et le règne l'un des plus longs de l'histoire de France (1226-1270).

Pour accompagner l'afflux de population, des chantiers fleurissent un peu partout dans la ville, à l'extérieur, comme à l'intérieur de l'enceinte de Philippe Auguste, construite de 1190 à 1209.

A cette époque, la plupart des maisons se composent d'un rez-de-chaussée en pierre de taille, et de poutres de bois, avec une charpente de poteaux de bois dite à colombage. Les interstices sont comblés avec des moellons recouverts de plâtre. Cela donne à la ville un aspect très blanc qui a depuis longtemps disparu. La plus vieille maison de Paris date probablement de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

Entre 1190 et 1211, Philippe Auguste fait édifier une enceinte autour de Paris, pour protéger la Ville des attaques extérieures. Des Vestiges datant du 13<sup>e</sup> siècle du château du Louvre sont encore accessibles aux visiteurs du musée dans une crypte aménagée. D'autres vestiges visibles (voir carte) permettent de connaître quelques aspects et techniques de cette construction.

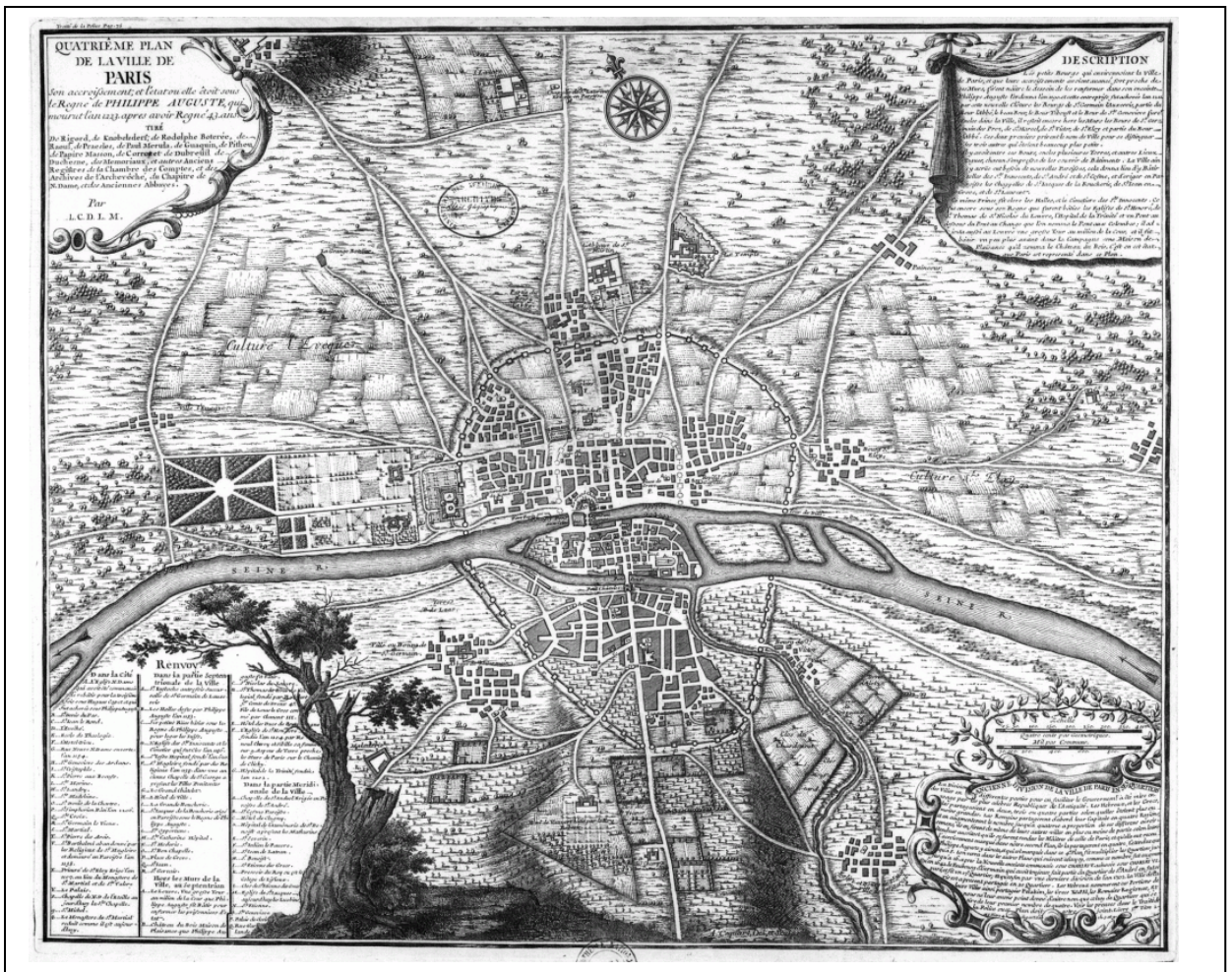
### - De fait, les constructions se multiplient au XIII<sup>e</sup>.

La commande artistique suit également ce mouvement d'expansion et Paris s'érige en capitale culturelle de l'Europe. Conséquence, Paris rayonne du point de vue de la pensée, et de l'art et cette période d'expansion économique et de croissance démographique donne naissance à une véritable civilisation. Les formes développées dans l'architecture et dans les arts servent de modèle à l'Europe entière.

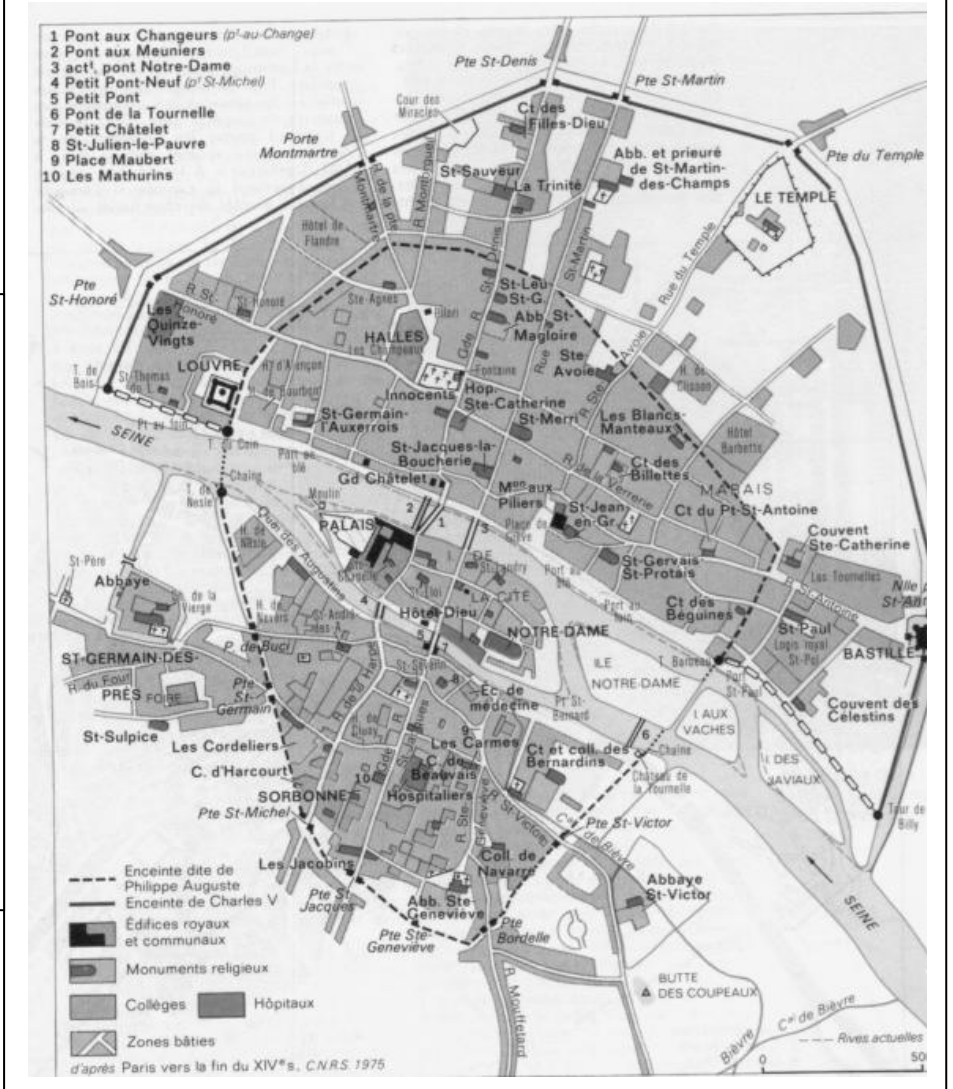
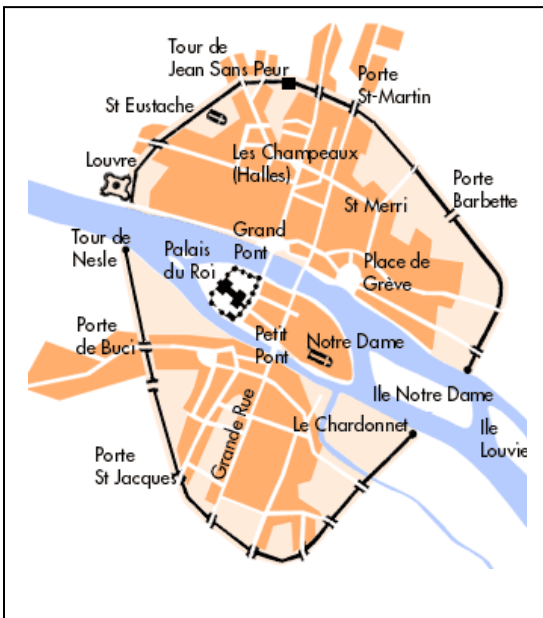
Source : [http://www.paris.fr/loisirs/se-promener-a-paris/balades-culturelles/balade-multimedia-au-coeur-du-paris-medieval/rub\\_9661\\_stand\\_82417\\_port\\_23806](http://www.paris.fr/loisirs/se-promener-a-paris/balades-culturelles/balade-multimedia-au-coeur-du-paris-medieval/rub_9661_stand_82417_port_23806)

# PLANS DE PARIS

- au XIII<sup>e</sup> s  
(en 1223) :



- et au XIV<sup>e</sup> s :



## **DOCUMENTS HISTORIQUES SUR PARIS aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles :**

### **Le roi Louis VII et le choix de l'évêque de Paris (1160)**

« Le père de Philippe Auguste, le roi Louis VII, qui était plein de simplicité et de bonté, donna un excellent conseil dans la circonstance suivante. L'évêque de Paris étant mort, les chanoines, qui devaient élire son successeur, prièrent le roi de les conseiller pour le choix qu'ils avaient à faire. Le roi leur demanda quels étaient dans l'église de Paris ceux qui étaient les meilleurs. Ils répondirent que deux personnes surpassaient les autres en réputation et en science : maître Maurice et maître Pierre le Mangeur. Le roi voulut savoir lequel des deux montrait le plus de fermeté, le plus de zèle pour tout ce qui concernait le salut des âmes, lequel se mêlait le plus de prédication et d'autres œuvres de charité. Les chanoines lui répondirent que Maurice était plus ardent pour la prédication, plus rempli de sollicitude pour ce qui regardait la vie pratique, plus digne d'éloges pour ce qui touchait au bien des âmes ; quant à Pierre le Mangeur, il était plus appliqué à la science des Saintes Écritures. Sur quoi, le roi répondit : « Choisissez le plus zélé pour le gouvernement des âmes ; réservez le plus instruit pour la direction des écoles ». Ainsi firent les chanoines et, de cette manière, chacun des deux personnages rendit de grands services dans les fonctions qu'il remplit. »

V. Mortet, « Maurice de Sully, évêque de Paris (1160-1196) ; étude de l'administration épiscopale pendant la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle », *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 16 (1889), p. 105-314, (texte, p. 139).

### **Le règlement des cordonniers de Paris (1268)**

« Quiconque veut être cordonnier à Paris doit acheter le métier du Roi ; Monseigneur Pierre le Chambellan et le comte d'Eu le vendent au nom du roi à qui ils veulent, au prix de 16 sous parisis dont messire Pierre a dix sous et le comte 6 sous.

Dès que le cordonnier a acheté le métier et payé les 16 sous, il convient qu'il jure sur les saints devant Monseigneur Pierre ou son représentant, en présence des prudhommes du métier, de faire bien et loyalement le dit métier, en observant les coutumes qui sont telles :

Nul cordonnier de Paris ne peut travailler le samedi quand a sonné le dernier coup des vêpres de la paroisse, nul cordonnier de Paris ne peut ni ne doit faire de soulier de basane où il demeure dedans la banlieue de Paris de plus d'un empan de pied ni de plus d'un empan de haut.

Nul cordonnier ne peut ni ne doit mettre de basane avec du cordouan en aucun ouvrage, si ce n'est en contrefort seulement ; celui qui ferait autrement verrait son ouvrage brûlé. Nul cordonnier de Paris ne peut œuvrer de cordouan qui soit tanné ; son ouvrage serait faux et condamné au feu. Nul cordonnier de Paris ne peut ni ne doit œuvrer après que les chandelles sont allumées, si ce n'est sur une commande destinée au roi ou à la reine ou à leur maison... »

Extrait du *Livre des Métiers* d'Etienne Boileau, éd. G. Fagniez, *Documents relatifs à l'Histoire de l'industrie et du commerce en France*, Paris, 1898.

### **Une description littéraire de Paris au Moyen-Age :**

« Le pauvre poète jeta les yeux autour de lui. Il était en effet dans cette redoutable Cour des Miracles, où jamais honnête homme n'avait pénétré à pareille heure ; cercle magique où les officiers du Châtelet et les sergents de la prévôté qui s'y aventuraient disparaissaient en miettes ; cité des voleurs, hideuse verrue à la face de Paris ; égout d'où s'échappait chaque matin, et où revenait croupir chaque nuit ce ruisseau de vices, de mendicité et de vagabondage toujours débordé dans les rues des capitales ; ruche monstrueuse où rentraient le soir avec leur butin tous les frelons de l'ordre social ; hôpital menteur où le bohémien, le moine défroqué, l'écolier perdu, les vauriens de toutes les nations, espagnols, italiens, allemands, de toutes les religions, juifs, chrétiens, mahométans, idolâtres, couverts de plaies fardées, mendiants le jour, se transfiguraient la nuit en brigands ; immense vestiaire, en un mot, où s'habillaient et se déshabillaient à cette époque tous les acteurs de cette comédie éternelle que le vol, la prostitution et le meurtre jouent sur le pavé de Paris.

C'était une vaste place, irrégulière et mal pavée, comme toutes les places de Paris alors. Des feux, autour desquels fourmillaient des groupes étranges, y brillaient çà et là. Tout cela allait, venait, criait. On entendait des rires aigus, des vagissements d'enfants, des voix de femmes. Les mains, les têtes de cette foule, noires sur le fond lumineux, y découpaient mille gestes bizarres. Par moments, sur le sol, où tremblait la clarté des feux, mêlée à de grandes ombres indéfinies, on pouvait voir passer un chien qui ressemblait à un homme, un homme qui ressemblait à un chien. Les limites des races et des espèces semblaient s'effacer dans cette cité comme dans un pandémonium. Hommes, femmes, bêtes, âge, sexe, santé, maladie, tout semblait être en commun parmi ce peuple ; tout allait ensemble, mêlé, confondu, superposé ; chacun y participait de tout. »

Extrait de *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo.

